



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2021

« État d'avancement des travaux préparatoires aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie ».

En réponse aux préoccupations fortes qui se sont exprimées concernant la santé psychique de nombreux Français et Françaises consécutive à la crise sans précédent de COVID 19, et en particulier chez les enfants, les jeunes et les personnes les plus vulnérables, le Président de la République a annoncé le 14 janvier dernier l'organisation d'Assises de la santé mentale et de la psychiatrie.

Ce grand évènement national doit réunir les différents acteurs intéressés : usagers, professionnels, institutions et organismes publics et privés. Il doit permettre de dresser un état des lieux partagé de la santé mentale des Français et de l'offre de soins et d'accompagnement qui leur est proposée afin d'en tracer les perspectives d'amélioration.

Depuis son annonce, les travaux préparatoires à l'organisation de cet évènement se développent activement, avec une très forte mobilisation de la Commission Nationale de la Psychiatrie présidée par le Professeur Michel LEJOYEUX et de l'ensemble des ministères concernés.

Une consultation en ligne a été réalisée, courant mai, auprès des professionnels et du public (usagers, proches et aidants). Elle a recueilli près de 15 000 réponses dont le traitement et l'analyse sont en voie d'achèvement.

Le Comité d'orientation des Assises, composé de quinze personnalités chargées d'accompagner la préparation de l'évènement, s'est réuni pour la première fois le 2 avril dernier et a recueilli l'avis de ses membres quant au choix des grandes thématiques et des intervenants à mobiliser. Il se

réunira à nouveau le 17 juin prochain pour acter la finalisation du programme et faire le point sur l'état d'avancement des différents travaux destinés à nourrir les débats des différentes tables rondes thématiques proposées.

Devant le succès rencontré par la consultation précitée et le souhait manifesté par de nombreuses organisations de pouvoir formuler des propositions au-delà de cette consultation aujourd'hui close, une adresse générique dédiée assises.santementale.psychiatrie@sante.gouv.fr a été ouverte afin de pouvoir recueillir l'ensemble des contributions.

Dans ce contexte, le travail préparatoire se poursuivra tout au long de l'été et les Assises se tiendront en septembre prochain.

Contact presse :

Cabinet d'Olivier Véran

Ministère des Solidarités et de la Santé

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)